

Art-thérapie Transmission culturelle Animation socio-culturelle
Éducation artistique Accompagnement par l'art Médiation culturelle
Médiation culturelle GUIDE Démocratie culturelle Art-thérapie
Appropriation culturelle Participation Inclusion sociale Médiateur Interprétation
Action culturelle Animation socio-culturelle Action culturelle Education artistique Médiateur
Médiation artistique Art communautaire Action culturelle Pratiques culturelles Inclus
Animation socio-culturelle Participation Démocratisation culturelle
Action culturelle Art communautaire Médiation artistique Animation socio-culturelle
Appropriation culturelle Participation Art communautaire Accompagnement par l'art Tran
Animation socio-culturelle Inclusion sociale Transmission culturelle
Démocratie culturelle Éducation artistique Démocratisation culturelle Appropriation culturelle Animateur socio-c
Transmission culturelle Art-thérapie Inclusion sociale Médiateur Action
culturelle Animation socio-culturelle Médiateur Art-thérapie Éducation artistique

Qu'est-ce que la médiation culturelle ?

L'art est en constante interaction avec la société, là où se tissent les liens entre politique, culture et espace public. Ce processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social est aussi connu sous le nom de médiation culturelle*¹.

Au Québec, ce terme est utilisé par un nombre croissant d'intervenants pour parler d'approches visant à construire de nouveaux liens entre les citoyens et la culture. Il chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics à l'art participatif et communautaire*. Les instances gouvernementales et les municipalités mettent sur pied des programmes de médiation visant à contrer l'exclusion culturelle d'une grande partie de la population, alors que les organismes culturels et les artistes multiplient les démarches inédites de rencontre et d'interaction avec les citoyens.

On en parle aujourd'hui comme d'un véritable champ de l'action culturelle où s'élaborent des stratégies, des dispositifs et des outils qui favorisent la transmission* et l'appropriation* de la culture auprès des citoyens. À la jonction des sphères de la culture et du social, les pratiques de médiation culturelle s'incarnent dans des activités et des projets qui misent sur la participation* pour stimuler la rencontre des citoyens et des publics avec une diversité d'expériences. La notion de médiation culturelle s'affirme comme un processus d'appropriation du sens, à travers un rapport personnalisé et vivant entre les références culturelles et les individus. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel.

Quelles sont les origines de la médiation ?

Du latin *mediatio* et plus précisément de la racine *med-* qui signifie au milieu, la médiation est apparue au XIII^e siècle pour désigner une intervention humaine entre deux parties. La médiation est ainsi un processus de conciliation qui se joue par l'entremise d'un intermédiaire : le médiateur. Si le terme fait aujourd'hui partie du vocabulaire et des pratiques du milieu culturel, il n'en a pas toujours été ainsi. La médiation renvoie d'ailleurs plus spontanément à d'autres champs tels que le religieux, le social et le juridique.

Dans un contexte religieux, la médiation fait référence à l'établissement de lien entre le Ciel et la Terre, entre l'humain et le divin. Les médiateurs sont ainsi des intercesseurs, qui révèlent des messages et favorisent la « rencontre » du sacré. Dans le monde juridique, la médiation renvoie davantage à la résolution de conflits entre deux parties. Le médiateur est alors un négociateur, un conciliateur. Bien que très différentes, ces premières formes de médiation nous permettent d'éclairer certains aspects de ce que l'on entend par médiation culturelle.

¹ Les astérisques renvoient aux définitions de quelques mots-clés dans le *Lexique de la médiation culturelle*.

La dénomination apparaît dans le champ culturel des années 60 en France, mais elle émerge vraiment dans le secteur des bibliothèques et des musées dans les années 80. Au sein de ces milieux traditionnellement préoccupés par la transmission des connaissances, des savoirs et des objets, la médiation est conçue au départ dans une perspective classique de la diffusion artistique, littéraire et patrimoniale.

Au Québec, il faut attendre les années 2000 pour voir non seulement l'appropriation de l'expression « médiation culturelle » par les milieux artistiques, culturels et communautaires, mais également la progression fulgurante des initiatives et des pratiques qui en portent le titre.

Dans le développement des politiques culturelles, en France comme au Québec, la médiation est pensée au départ par les décideurs et les institutions dans cet axe de la démocratisation* de la culture, autour des notions d'accès et d'accessibilité aux œuvres et aux productions culturelles pour le plus grand nombre.

Ces pratiques d'action culturelle* évoluent graduellement vers des interventions relevant de l'axe de la démocratie culturelle, en misant sur une participation accrue des personnes et en valorisant les expressions citoyennes. Pourquoi ? Notamment parce que l'on se rend compte que les stratégies traditionnelles de démocratisation ou de développement de publics ne portent pas ses fruits, étant déconnectées de plusieurs réalités sociodémographiques, dont l'immigration, la jeunesse et l'impact de l'environnement numérique sur la participation culturelle.

Dans une volonté progressive d'accroître et de faciliter la participation et surtout l'expression artistique des personnes, les acteurs culturels vont miser beaucoup plus directement sur leur créativité et la mise en valeur de leur propre bagage culturel. On voit alors émerger des créations collectives, participatives, citoyennes, de l'art communautaire, un ensemble de manifestations qui vont valoriser les différentes formes d'expression culturelle de l'ensemble de la société.

Les approches et les activités en médiation culturelle s'articulent et se réinventent en fonction de la diversité et du renouvellement continu des pratiques et des goûts culturels, souvent composites sur le plan individuel, allant de pair avec la diversité des modes de vie. La médiation évolue ainsi comme un champ de pratiques qui se trouve au croisement des objectifs et des actions de la démocratie et de la démocratisation culturelles.

Des actions aux confluents des objectifs de la démocratie et de la démocratisation culturelles

Faciliter l'accès aux arts et à la culture pour le plus grand nombre

Explorer les processus de diffusion

Transmission

Passage

Interprétation

Faciliter la participation des citoyens à la vie culturelle

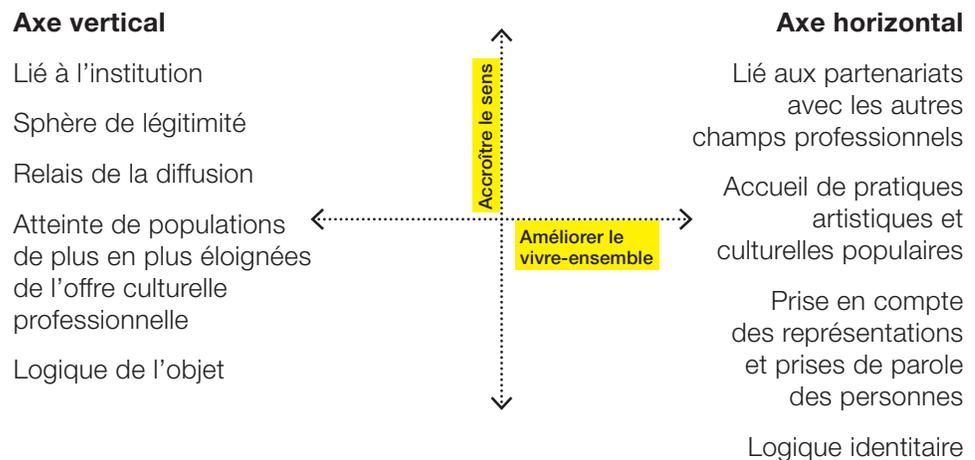
Explorer les modalités d'expression

Appropriation

Création

Cette évolution de l'action culturelle, qui passe d'une logique de l'accès à une logique de la participation, peut s'incarner dans ces deux axes :

1. Un axe vertical, lié à la transmission des œuvres et des productions élaborées dans la sphère institutionnelle et légitimée de la culture. Ici, les acteurs professionnels tenteront, à travers différents moyens d'accompagnement, de gagner des couches de populations moins familières avec leurs univers. Dans un esprit proche des objectifs de l'éducation artistique*, il s'agira de partager la connaissance et d'éveiller la capacité d'appréciation des citoyens et des publics.
2. Un axe horizontal, lié à la participation et à l'expression culturelles des citoyens. Ici, les acteurs professionnels élaboreront, souvent en collaboration avec d'autres intervenants du champ social, des techniques de plus en plus inclusives et immersives pour favoriser la participation active des personnes. Avec des objectifs plus proches de l'éducation populaire, ces actions visent davantage l'inclusion sociale et culturelle des citoyens.



La médiation culturelle travaille dans la tension durable qui unit ces deux axes. D'un côté se trouve la sphère de la légitimité culturelle et de la qualité des œuvres, soit une dimension liée au sens, à la connaissance. De l'autre côté se dessine le travail relationnel entre les personnes et les partenariats avec les autres milieux socio-économiques, soit une dimension qui contextualise l'art et la culture dans la société.

L'évolution des pratiques de médiation culturelle implique à la fois un changement important des modes de transmission de la culture tout comme des rapports sociaux. Que ce soit sur le plan des pratiques professionnelles et des relations aux publics, ou celui du discours et de l'action étatiques, la médiation culturelle acquiert une nouvelle portée politique et civique, caractérisée par la création de nouveaux réseaux et d'espaces d'échanges entre les différents acteurs.

Elle s'inscrit plus largement dans une perspective de transformation sociale, d'amélioration des conditions de vie des personnes et de développement des collectivités. En cela, la philosophie d'action de la médiation culturelle correspond aux objectifs transversaux de l'Agenda 21 de la culture qui repositionnent la dimension culturelle au cœur du développement social, économique et environnemental.

Quels sont les milieux concernés par la médiation ?

Les pratiques de médiation culturelle interpellent les artistes, les travailleurs culturels, tout comme les intervenants sociaux, de la santé, de l'immigration, du milieu de l'éducation, des entreprises, des municipalités, etc.

Si les créateurs et les organismes qui les représentent ou les diffusent sont invités à prendre de nouveaux risques en changeant leurs relations avec les publics et les citoyens, les autres acteurs sociaux sont également interpellés à intégrer plus largement la dimension culturelle dans leur champ d'activité.

La médiation culturelle s'adresse donc à tous ceux qui veulent entreprendre un projet culturel qui inclut la participation citoyenne ou encore qui souhaitent intégrer une approche culturelle dans leurs actions de santé et de travail social, d'éducation, d'environnement, etc. Aussi, la médiation s'adresse directement au « public citoyen » qui est convié, en participant à l'activité culturelle, à devenir un acteur à part entière à devenir un acteur culturel à part entière.

La place grandissante qu'occupe la médiation culturelle dans le discours public accompagne un processus plus large de territorialisation issu de la décentralisation des politiques culturelles. Les municipalités et les MRC augmentent leurs compétences en culture et se dotent de politiques et de plans d'action. Ces actions se traduisent notamment par un engouement croissant pour la médiation culturelle pensée, financée et pratiquée comme stratégie de revitalisation des territoires et de cohésion sociale. Cette vision s'insère également dans les objectifs de l'Agenda 21 de la culture, adopté par le gouvernement du Québec en septembre 2011 qui vise l'intégration de la culture dans les politiques et les démarches de développement durable.

Quelles formes prend la médiation ?

Les actions de médiation culturelle sont ainsi portées par des institutions culturelles, des artistes et des travailleurs culturels indépendants ou des intervenants du milieu de l'éducation, du secteur social et de la santé. En fonction des finalités des porteurs du projet (éducatives, artistiques, économiques, citoyennes, etc.), les actions revêtent différentes formes, telles celles-ci :

1. Pour sensibiliser, contribuer à la réception et à la transmission des œuvres :
 - causeries avec le public avant et après un spectacle ou une exposition ;
 - représentations scolaires ;
 - répétitions ouvertes au public ;
 - visite des coulisses des organismes ;
 - actions dans les lieux publics.
2. Pour stimuler et faciliter l'expression et la participation des citoyens à travers une pratique :
 - ateliers dans des milieux ciblés (scolaires, loisirs, communautaires, etc.) ;
 - projets d'art communautaire (créations partagées) ;
 - collaborations avec des groupes amateurs ou semi-professionnels ;
 - mise en valeur de formes plus spontanées et urbaines ;
 - résidences / ateliers dans des établissements d'enseignement, des centres communautaires ou d'autres lieux non conventionnels.



Qui sont les médiateurs ?

Selon le projet culturel, sa nature et ses finalités, le médiateur* peut être défini comme un informateur, un accompagnateur, un passeur, un pédagogue, etc. Sa fonction première est de favoriser des liaisons entre l'objet culturel (production matérielle ou processus créateur) et les personnes. Son travail sera modulé et redéfini selon la spécificité des groupes, des publics et des individus ciblés, ainsi que par le contexte artistique, culturel et social dans lequel ils s'inscrivent.

Toutefois, la fonction de médiation dépasse maintenant le seul travail de terrain pour s'inscrire dans le champ de la gestion. Les projets deviennent de plus en plus complexes, alors qu'ils impliquent un travail avec d'autres milieux (notamment ceux de la santé ou du travail social), ce qui appelle de nouvelles manières de faire, des approches plus transversales et plus intégrées dans l'élaboration même des activités, des ressources et des partenariats. Le médiateur n'est plus nécessairement un artiste ou un spécialiste d'une discipline artistique, mais il doit être en mesure de travailler adéquatement en utilisant le processus créatif et les objets culturels. L'artiste peut faire partie de l'équipe de médiation culturelle sans pour autant être le porteur d'un projet. Nous assistons ainsi à la naissance d'une nouvelle profession.

Les principales qualités d'une personne en fonction de médiation pourraient se résumer ainsi, entre le « savoir » et le « faire ».

- Savoir (le champ)
Avoir une bonne culture générale, une bonne connaissance de la culture et du milieu culturel : les acteurs, les institutions, les ressources.
- Savoir-faire (l'organisation)
Pouvoir participer à l'élaboration du projet culturel et, donc, avoir des notions de gestion : gérer des ressources, coordonner des activités, savoir s'adapter à l'urgence et à l'imprévu, etc.
- Savoir-être (la personne)
Être à l'écoute des autres et démontrer de l'empathie, coordonner une équipe, travailler en concertation, savoir être imaginatif et créatif, avoir l'âme d'un pédagogue.
- Faire (le partage, l'apprentissage, le transfert de connaissances)
Montrer par l'application d'une méthode, une technique, un art, etc.
- Faire avec (l'accompagnement)
Accompagner, éveiller la curiosité, l'intérêt, savoir inspirer la pratique plutôt que de la guider.
- Faire faire / Laisser faire (le *monitoring*)
Autonomiser les participants en favorisant leur appropriation de la pratique et ainsi, graduellement, leur propre prise en charge.

A À quoi ça sert ?

Les effets positifs de la participation culturelle sont largement documentés, tant pour les personnes (acquis cognitifs, épanouissement, renforcement identitaire) que pour les collectivités (revitalisation du lien social, revalorisation des milieux de vie). Les activités de médiation culturelle, en mettant en contact direct les citoyens avec les processus créatifs et les objets culturels, soulignent plusieurs de ces bienfaits. La pratique et l'expression culturelles sont fréquemment comprises comme des espaces de partage du vivre ensemble,

Les activités de médiation culturelle visent notamment à :

- développer une sensibilisation à l'art, au patrimoine et à la culture dans leur diversité ;
- faciliter l'expression et l'autonomisation des personnes par l'activité culturelle ;
- encourager la compréhension des disciplines artistiques et des champs culturels ;
- renforcer la reconnaissance de la culture au sein de la société.

Elles peuvent offrir divers bénéfices tels :

- des rencontres privilégiées entre les œuvres, les artistes et les citoyens ;
- des occasions d'échanges et de partage d'expériences, d'idées et de connaissances ;
- la réduction de barrières psychologiques et sociales ;
- l'augmentation du rayonnement de la culture dans la vie de tous les jours.

Elles ont des effets directs et indirects, soient :

- la sensibilisation et formation de publics avertis ;
- le développement des capacités d'expression et des compétences sociales des personnes ;
- le développement cognitif et moteur des personnes ;
- l'augmentation de l'impact social de la culture.

D Dans les différents milieux

Les villes et les instances locales et régionales instaurent de plus en plus des projets de médiation en collaboration avec les milieux culturels et communautaires, pour tisser des liens entre leurs citoyens et bâtir une politique culturelle adaptée à leur population. La médiation est un outil pertinent dans la construction identitaire régionale puisqu'elle contribue à offrir des activités variées touchant une grande diversité de personnes. Ces initiatives permettent de provoquer des rencontres inusitées, contribuant aussi à la lutte contre l'isolement culturel et social, tout en renforçant les liens intergénérationnels ainsi qu'entre individus issus de différents groupes culturels.

Les activités culturelles participatives peuvent être conçues par des organismes sociaux dans le but d'un changement, visant des clientèles privilégiées (acquisition d'outils à des fins d'autonomisation et d'éducation) ou encore visant à transformer l'opinion publique sur des enjeux afin d'obtenir davantage de soutien de la part des citoyens. La médiation culturelle est aussi utilisée dans un cadre similaire à celui des municipalités lorsque les organismes souhaitent réparer le tissu social de communautés à risque ou à la suite de situations extraordinaires (guerres, catastrophes naturelles, etc.). Dans un cas comme dans l'autre, la médiation culturelle est génératrice de liens et de sens qui nourrissent le concept de vivre ensemble.

Pour le milieu scolaire, l'enrichissement de la vie culturelle à l'école et l'éducation artistique sont prioritaires. L'ouverture à la culture via des activités de médiation permet aux écoles de stimuler la curiosité des jeunes et de les engager dans de nouvelles expériences du sensible. Certains établissements s'en servent comme facteurs d'éducation transversale ou de médiation scientifique afin de transmettre des connaissances difficilement assimilées autrement par leurs classes (en jumelant, par exemple, un exercice de mathématique à un spectacle de musique). Certaines initiatives visent plus directement à lutter contre le décrochage scolaire.

Du côté des institutions culturelles, notamment celles vouées à la diffusion des arts de la scène, la mise en place d'initiatives tente souvent de répondre à des problématiques de développement de publics. Les stratégies et les activités visent à dépasser les simples mesures d'accessibilité (telles les politiques de prix) pour construire des relations plus engagées et durables avec la communauté environnante. Les institutions patrimoniales et muséales, tout comme les bibliothèques, dont la mission première est la conservation et la transmission des savoirs, vont aussi imaginer des stratégies participatives valorisant l'apport des personnes à la création de sens.

Les artistes et les créateurs s'insèrent quant à eux, en aval ou en amont de ce vaste spectre de la médiation culturelle. De plus en plus de projets intègrent les citoyens au processus initial d'idéation et de création collective, soutenus par de nouveaux financements publics. L'espace de la médiation culturelle peut aussi agir comme un outil d'évaluation pour le créateur, alors que la rencontre avec le public lui permet de soumettre son travail à divers auditoires. Cette pratique accompagne souvent des résidences d'artistes, effectuée, par exemple, dans les maisons de la culture. Plusieurs diffuseurs demanderont à des artistes de créer des activités de médiation culturelle dans le cadre de la présentation de leur travail (comme des rencontres après ou avant le spectacle) afin de compléter par un autre type d'activité leur programmation. La médiation culturelle, en inscrivant les pratiques culturelles* dans les milieux de vie, ouvre ainsi de nouvelles avenues d'emploi pour les artistes et les travailleurs culturels.

En résumé, la médiation culturelle concourt à une bonification de l'expérience culturelle du citoyen par le maillage entre des acteurs de milieux différents dans lequel chacun peut y trouver des bénéfices propres. Les institutions culturelles permettent à des organismes communautaires et à des entreprises d'atteindre leurs objectifs tandis qu'elles ont un nouvel accès à des populations traditionnellement plus éloignées de leur offre (les non-publics)*. La culture joue ainsi un rôle prépondérant dans ces nouvelles dynamiques, favorisant le resserrement du lien social.

C Comment évaluer les impacts de la médiation ?

Si les impacts de la médiation sont souvent difficilement mesurables à court terme, il reste important de développer des outils adaptés, pour justifier le bien-fondé des actions culturelles. L'évaluation est une démarche réflexive et ciblée dans le temps qui permet de documenter et de faire état de l'évolution et des retombées d'un projet. Elle contribue ainsi à mettre en valeur le sens et la pertinence des projets culturels.

Dans cette perspective, l'évaluation conçue spécifiquement selon le projet, le nombre de partenaires impliqués, la diversité des attentes et la nature relativement novatrice des activités devrait être une priorité stratégique et commune à tous les acteurs impliqués. Le processus évaluatif idéal est ainsi intégré dès le début de la planification ; il se déroule de façon continue et il est administré au sein de l'organisation ou par un partenaire du projet. C'est un outil formatif d'accompagnement des acteurs et des projets et non seulement une façon de mesurer la performance. L'évaluation doit être en mesure de guider les décideurs dans leur prise de décisions ainsi que dans la gestion du projet ; l'évaluation peut remettre en cause certaines stratégies et décisions précédentes c'est à ce moment que le sens critique et la capacité d'adaptation rapide seront des plus utiles pour les gestionnaires du projet.

Le processus évaluatif demande de clarifier les objectifs et les stratégies entre les différentes parties prenantes ; de déterminer le public cible ; et de choisir des indicateurs adaptés, qu'ils soient de nature plus objective (chiffres, taux, rapports) ou plus subjective (témoignages, opinions, perceptions). Il comprend généralement trois étapes : la réalisation du canevas d'évaluation, l'administration de l'évaluation (collecte des données et leur organisation) et leur interprétation, ce qui permet ultimement de créer du sens à partir des faits organisés. Certaines étapes peuvent se recouper et se dédoubler il peut être souhaitable d'interpréter les données, par un rapport d'étape par exemple, à plusieurs reprises au cours du processus d'évaluation afin d'être en mesure d'observer les changements au moment même où ils s'opèrent sur le terrain.

Pour en savoir plus

Bishop, Claire, *Participation*, Documents of contemporary arts, Whitechapel Gallery / MIT Press, Londres, 2006, 208 p.

Daigle, Andrée, Émilie Guertin et Nadine Lizotte, *Médiation culturelle : guide pratique*, Réseau Les Arts et la Ville, 2007, 10 p.

Kester, Grant H., *The One and the Many – Contemporary Collaborative Art in a Global Context*, Duke University Press, Durham & Londres, 2011, 309 p.

Lafortune, Jean-Marie, (dir.), *La médiation culturelle. Le sens des mots et l'essence des pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, 248 p.

Läuchli, Marco, *Réflexions et propositions pour le développement de la médiation artistique et culturelle dans le domaine de la danse en Suisse*, Rapport du Groupe de travail « Médiation culturelle en danse », Reso-Réseau danse Suisse, 2008.

Loser, Francis, *La médiation artistique en travail social – Enjeux et pratiques en atelier d'expression de création*, IES Éditions, Genève, 2010, 272 p.

Wodiunig, Tania et Anne-Catherine de Perrot, *L'évaluation dans la culture. Pourquoi et comment évaluer ?*, Pourcent culturel Migros et Fondation suisse pour la culture Pro-Helvetia, Zurich, 2008

Rédaction principale : Eva Quintas

Collaborateurs : Marie-Blanche Fourcade, Marc Pronovost

Montréal, printemps 2014